

au territoire de Chazay, entre en relation d'affaires avec l'abbé seigneur. En février 1264, Guichard de Lissieu, chevalier, vend à son frère Guillaume une vigne et une ferme qu'il possède à Chazay, entre la vigne d'Albert de Fontanelle et le chemin qui conduit de Chazay aux Troches (5). C'est le chemin, qui actuellement encore, va des Varennas à l'Isérable.

Guillaume n'en resta pas longtemps possesseur, l'année suivante, il vend cette même vigne à l'abbé d'Ainay, en décembre 1265. C'est le moine Hugues de Faverges, de *Fabriciis*, prieur de Chazay, qui est le chargé de pouvoir de l'abbé. Les témoins sont nobles Berthet de Chazay, seigneur de Gâges, et Pierre de Vaissieu ou de Vaissier, de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (6).

L'abbé d'Ayglers n'avait pu payer en une seule fois la grosse somme convenue entre Pierre de La Tour et lui pour le rachat de la prévôtée. Il termine cette affaire en 1266, et compte au seigneur Pierre les quarante livres viennois qui restent à solder. Il emploie pour cela l'argent qui provenait de la fondation d'anniversaire de feu l'évêque d'Albanie, P..... (7); plus soixante sols reçus pour le service mortuaire et annuel du prédécesseur de l'abbé d'Ayglers, dom Girin de Clermont (8).

Cette même année est réglé le service mortuaire du Fr. Jarente, prieur de La Mûre (Isère), qui a donné au couvent quarante livres viennois pour son anniversaire.

(5) *Grand Cart. d'Ainay*, t. II, chart. xxx.

(6) *Grand Cart. d'Ainay*, t. II, charte xix.

(7) Arch. du Rh. Fonds d'Ainay. 2^e Arm., vol. 28, n^o 5.

(8) Arch. du Rh. Fonds d'Ainay. 2^e Arm., vol. 28, n^o 5. — *Grand Cart. d'Ainay*, t. II, chart. xxi.